



LIONS CLUB DE SAINT AIGNAN VAL DE CHER
RALLYE DES LIONS / 12 SEPTEMBRE 2021
SECURITE SANITAIRE / COVID-19



Tous les participants (conducteurs, accompagnants, organisateurs, bénévoles, public, exposants) respecteront a minima les règles de sécurité sanitaire présentées ci-dessous. Ces règles sont susceptibles d'évoluer afin de s'aligner sur les préconisations officielles en vigueur à la date du Rallye.

Pour tous, la participation au Rallye et l'accès aux points de rassemblement seront conditionnés à la présentation d'un PASS SANITAIRE valide.


Il est possible que vos coordonnées vous soient demandées, pour des raisons de traçabilité.

Chaque personne doit porter un masque de protection du visage et doit disposer de flacons de gel hydroalcoolique et des mouchoirs à usage unique.

Port du masque Obligatoire en dehors du véhicule.	
Distance d'un mètre minimum entre personnes Obligatoire, même en cas de port du masque.	
Contacts physiques proscrits Saluer sans se serrer la main, ne pas s'embrasser.	
Propreté des mains Se laver régulièrement les mains. Les participants doivent disposer de leur propre flacon de gel hydroalcoolique ; du gel sera également mis à disposition par l'organisateur à chaque point de rassemblement.	
Tousser dans son coude ou dans un mouchoir jetable Des poubelles seront à votre disposition à chaque point de rassemblement.	

L'organisateur décline toute responsabilité face aux conséquences résultants du non-respect de ces règles par les participants.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)  **0 800 130 000**
(appel gratuit)